



Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and contiguous Atlantic area, concluded under the auspices of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS)
Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, conclu sous l'égide de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS)



Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS

Istanbul, République de Turquie, 5 - 8 novembre 2019

15/05/2019

Français

Original : Français

ACCOBAMS-MOP7/2019/Doc 01

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

*Les participants sont invités à se munir de cet exemplaire pour la Réunion.
Ce document sera disponible uniquement en format numérique durant la Réunion.*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- I. Allocutions de bienvenue**
- II. Questions organisationnelles**
 - 1) Règlement Intérieur de la Réunion des Parties à l'ACCOBAMS
 - 2) Octroi du droit de vote
 - 3) Admission des observateurs
 - 4) Élection du Bureau
 - 5) Adoption de l'Ordre du Jour
 - 6) Établissement du Comité de vérification des pouvoirs
- III. Allocutions d'ouverture**
- IV. Rapports sur l'état d'avancement de l'Accord**
 - 1) Rapports Nationaux
 - 2) Rapport du Dépositaire
 - 3) Rapport du Bureau
 - 4) Rapport du Secrétariat
 - 5) Rapport du Comité Scientifique
 - 6) Rapport des Unités de Coordinations sous régionales
 - 7) Rapport du Comité de Suivi des Obligations
 - 8) Rapport des Partenaires de l'ACCOBAMS
 - 9) Rapports budgétaires
- V. Rapport du Comité de Vérification des Pouvoirs**
- VI. Dispositions institutionnelles et budgétaires**
 - 1) Structure et Personnel du Secrétariat Permanent
 - 2) Procédure de recrutement du Secrétaire Exécutif
 - 3) Programme de Travail et Budget pour le triennat 2020-2022
 - 4) Stratégie de l'ACCOBAMS
 - 5) Stratégie de financement de l'ACCOBAMS
 - 6) Comité Scientifique
 - 7) Comité de Suivi des Obligations dans le cadre de l'ACCOBAMS
 - 8) Procédure de l'appel à propositions ACCOBAMS pour les projets financés par le Fonds Additionnel de Conservation
 - 9) Partenaires de l'ACCOBAMS
- VII. Mise en œuvre de l'Accord : dispositions scientifiques et techniques**
 - 1) Estimation de l'abondance et de la distribution des populations de cétacés
 - 2) Suivi du statut de conservation des espèces de cétacés
 - 3) Interactions entre les activités de pêche / d'aquaculture et les cétacés
 - 4) Collisions entre les navires et les cétacés
 - 5) Bruit sous-marin d'origine anthropique

- 6) Déchets marins
- 7) Réseaux d'échouage fonctionnels et réponse aux situations d'urgence
- 8) Observation des cétacés
- 9) Mesures de gestion spatiale pour la conservation des cétacés
- 10) Mobilisation de l'ACCOBAMS pour la conservation de la biodiversité au-delà de 2020

VIII. Adoption des Résolutions

IX. Questions diverses

X. Date et lieu de la Huitième Réunion des Parties

XI. Adoption du Rapport de la Réunion

XII. Clôture de la Réunion